



GROUPE R3i

**Société Foncière d'Investissement Clermontoise SOFIC**  
**14 chemin de la Gargouillère**  
**63 122 CEYRAT**

**DEMANDE ENREGISTREMENT ICPE**

**PROJET D'ENTREPOT LOGISTIQUE EN GRIS**

**SOFIC – SITE DE LA ROCHE-BLANCHE (63)**

**USAGE FUTUR POUR LA MISE A L'ARRET DEFINITIF DE  
L'INSTALLATION - PIECE JOINTE N°12**

Ce dossier a été réalisé avec le concours de l'Unité Conseil



**APAVE**  
**Conseil Environnement**  
**30 boulevard Maurice Pourchon**  
**63 039 Clermont-Ferrand**  
**Tél. : 04 73 31 90 00**

	<b>DOSSIER D'ENREGISTREMENT ICPE 1510</b>	décembre 22
	<b>USAGE FUTUR POUR LA MISE A L'ARRET DEFINIF DE L'INSTALLATION - PIECE JOINTE N°12</b>	Page : 2/5

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>USAGE FUTUR DU SITE .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>AVIS DU PROPRIETAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>AVIS DU MAIRE .....</b>	<b>3</b>
	<b>ANNEXE 1 : LETTRE DE SAISINE ET AVIS DU PROPRIETAIRE .....</b>	<b>4</b>
	<b>ANNEXE 2 : LETTRE DE SAISINE DU MAIRE .....</b>	<b>5</b>

	<b>DOSSIER D'ENREGISTREMENT ICPE 1510</b>	décembre 22
	<b>USAGE FUTUR POUR LA MISE A L'ARRET DEFINIF DE L'INSTALLATION - PIECE JOINTE N°12</b>	Page : 3/5

Ce document décrit la proposition de SOFIC sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif avec l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur, ainsi de celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunal compétent en matière d'urbanisme [5° de l'article R512-46-4].

## **1 USAGE FUTUR DU SITE**

L'usage futur du site proposé après arrêt définitif de l'activité sera identique à l'usage actuel de type industriel.

Les dispositions suivantes seront adoptées pour la mise en sécurité du site et notamment :

- L'évacuation ou l'élimination des produits dangereux et des déchets
- L'interdiction d'accès au site ou installations pouvant présenter des risques pour la sécurité des personnes
- La surveillance des effets de l'installation sur l'environnement si nécessaire.

**R3i fera attester, conformément au dernier alinéa de l'article L. 512-7-6, de cette mise en œuvre par une entreprise certifiée.**

## **2 AVIS DU PROPRIETAIRE**

SOFIC a demandé l'avis du propriétaire, R3i Promotion, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation [4° du I de l'art. R. 512-7-6 du code de l'environnement].

**La lettre de saisine et l'avis du propriétaire sont annexés au présent document en annexe 1.**

## **3 AVIS DU MAIRE**

SOFIC a demandé l'avis de la mairie de La Roche-Blanche, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation [4° de l'art. R. 512-7-6 du code de l'environnement]

En l'absence de retour, l'avis du maire n'a pu être annexé au présent document.

**La lettre de saisine du maire est annexée au présent document en annexe 2.**

	<b>DOSSIER D'ENREGISTREMENT ICPE 1510</b>	décembre 22
	<b>USAGE FUTUR POUR LA MISE A L'ARRET DEFINIF DE L'INSTALLATION - PIECE JOINTE N°12</b>	Page : 4/5

## **ANNEXE 1 : LETTRE DE SAISINE ET AVIS DU PROPRIETAIRE**

# Sofic

GROUPE R3i

Ceyrat, le 22 novembre 2022.

R3i PROMOTION  
86 rue Pierre Estienne  
63000 CLERMONT FERRAND

**Objet : proposition d'usage futur**

Monsieur,

Notre société, la SAS SOFIC, envisage la construction d'un entrepôt logistique pour le stockage de matières combustibles et de pneus. Le futur établissement sera classé à enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour les rubriques 1510, 2662 et 2663.

Dans le cadre de la démarche administrative du projet, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation conformément à l'alinéa 1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et à l'alinéa du 7° du I de l'art. R. 512-6 du code de l'environnement.

Je soussigné, Pascal RANCE, gérant de l'établissement, vous propose dans le présent courrier l'usage futur dans le cas d'une cessation définitive de nos activités.

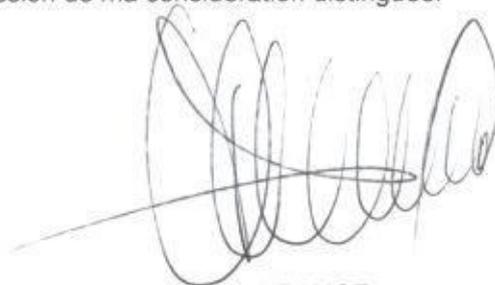
Le site est situé aux Triolères Basses à La Roche Blanche en zone 2AUI définie par le PLU de la commune en vigueur. Le terrain fait partie d'un des lots du permis d'aménager N° 063 302 19 G 0003 M01, délivré le 9 août 2021. Le type d'usage que nous vous proposons de prendre en considération est un usage de type industriel ou artisanal comparable à celui du secteur d'étude. Cet usage reste compatible avec les documents d'urbanisme de la commune de La Roche Blanche en vigueur.

Pour toute information complémentaire, nous vous remercions de contacter Stéphanie PIREYRE de la Société APAVE dont les coordonnées sont les suivantes :

Téléphone : 06 10 69 29 53

Courriel : [stephanie.pireyre@apave.com](mailto:stephanie.pireyre@apave.com)

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Pascal RANCE

14, ch. de la Gargouillère  
63122 CEYRAT  
T. 04 73 29 91 85

[sofic-groupe.r3i@orange.fr](mailto:sofic-groupe.r3i@orange.fr)

SIRET 80763723600017  
RCS Clermont-Ferrand 807 637 236  
Capital social 10 000,00 Euros



**PROMOTION**

IMAGINER & RÉALISER  
L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

**SOFIC**

14 chemin de la Gargouillère  
63122 CEYRAT

Clermont-Ferrand,  
Le 8 décembre 2022

**Objet :** accord sur proposition usage futur

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 22 novembre 2022.

Nous vous donnons notre avis favorable à l'usage proposé dans le cadre de la cession d'activité.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

**Pascal RANCE,**  
*Gérant*

86, rue Pierre Estienne  
63000 CLERMONT-FERRAND  
T. 04 73 37 60 64  
F. 04 73 37 98 78  
r3i63@r3i.fr

**WWW.R3I.FR**

SIRET 794 635 706 00011  
RCS Clermont-Ferrand 794 635 706  
Capital social 1.000,00 Euros

	<b>DOSSIER D'ENREGISTREMENT ICPE 1510</b>	décembre 22
	<b>USAGE FUTUR POUR LA MISE A L'ARRET DEFINIF DE L'INSTALLATION - PIECE JOINTE N°12</b>	Page : 5/5

## **ANNEXE 2 : LETTRE DE SAISINE DU MAIRE**

# SOFIC

GROUPE R3i

Ceyrat, le 22 novembre 2022.

**Monsieur le Maire**  
**1 rue de la Mairie**  
**63670 LA ROCHE BLANCHE**

**Objet : proposition d'usage futur**

Monsieur le Maire,

Notre société, la SAS SOFIC, envisage la construction d'un entrepôt logistique pour le stockage de matières combustibles et de pneus. Le futur établissement sera classé à l'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour les rubriques 1510, 2662 et 2663.

Dans le cadre de la démarche administrative du projet, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation conformément à l'alinéa 1° du I de l'art. 4 du décret n° 2014-450 et à l'alinéa du 7° du I de l'art. R. 512-6 du code de l'environnement.

Je soussigné, Pascal RANCE, gérant de l'établissement, vous propose dans le présent courrier l'usage futur dans le cas d'une cessation définitive de nos activités.

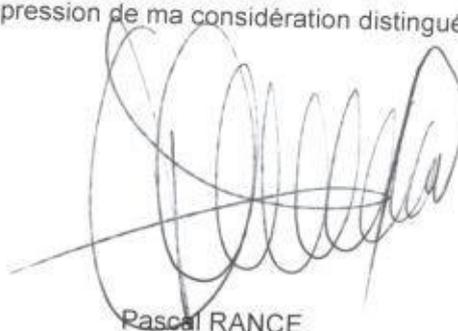
Le site est situé aux Triolères Basses à La Roche Blanche en zone 2AUI définie par le PLU de la commune en vigueur. Le terrain fait partie d'un des lots du permis d'aménager N° 063 302 19 G 0003 M01, délivré le 9 août 2021. Le type d'usage que nous vous proposons de prendre en considération est un usage de type industriel ou artisanal comparable à celui du secteur d'étude. Cet usage reste compatible avec les documents d'urbanisme de la commune de La Roche Blanche en vigueur.

Pour toute information complémentaire, nous vous remercions de contacter Stéphanie PIREYRE de la Société APAVE dont les coordonnées sont les suivantes :

Téléphone : 06 10 69 29 53

Courriel : [stephanie.pireyre@apave.com](mailto:stephanie.pireyre@apave.com)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Pascal RANCE

14, ch. de la Gargouillère  
63122 CEYRAT

T. 04 73 29 91 85

[sofic-groupe.r3i@orange.fr](mailto:sofic-groupe.r3i@orange.fr)

SIRET 80763723400017  
RCS Clermont-Ferrand 807 637 236  
Capital social 10.000,00 Euros